

EXPLOITATION OVINS VIANDE AB

Exploitation ovins viande Agriculture Biologique

Offre N° : OA087200006

BIO

Localisation

Département : Haute-vienne

Exploitation à l'ouest de la Haute-Vienne à proximité des Monts de Blond.

A 10 km de Bellac.

A 26 km de St Junien.

A 42 km de Limoges.

A 85 km de Poitiers (1h40).

Contexte

Le cédant souhaite prendre sa retraite courant 2022.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Majoritairement à la location

Activité : Culture, Culture de cereales. Elevage, Elevage d ovins viande.

SAU : 100,00 ha

Logement repreneur : Compris dans l'offre, situé sur l'exploitation

Description :

- Foncier : SAU de 100 ha, 70 ha en propriété et 30 ha en location. 100 ha admissibles au DPB et transférés.
- Cheptel : 400 brebis déclarées à l'AOC 2020 dont 80 agnelles. Brebis de race de pays, croisées avec du Limousin, du Suffolk, du Vendéen et du Charmois pour les agnelles. Les ventes d'agneaux se font à la coopérative à un prix bio.
- Bâtiments d'exploitation : Des granges anciennes et appentis, pour le stockages du fourrages, du matériels et des silos à grains. 1 bergerie 670 m2 pour les brebis.
- Matériel : 1 tracteur de "tête" de 130 chx pour les cultures. 2 tracteurs de 60 et 70 chx avec fourche avant chacun. Matériels de fenaison : faucheuse, faneuse, andaineur, round-baller.
- Aides PAC : 100 DPB activés tous les ans (+ surprime + aide verte). Aide AOC, ICHN et les aides au maintien de l'Agriculture Biologique.
- Environnement socio économique : L'école est à proximité dans le bourg à 2,5 km, avec les premiers services. Pour la santé et les commerces plus importants : Bellac à 10 km et/ou St Junien à 26 km.
- Immobilier non agricole : Il y a une très ancienne maison sur place, elle est à rénover entièrement.

Conditions de reprise

Le cédant se propose de "parrainer" son repreneur pour lui assurer une reprise dans les meilleures conditions.

Le cédant souhaite vendre les bâtiments (granges, bergerie, hangar et ancienne maison) + les +/- 32 hectares autour.

Location du reste des hectares.

Observations

Le cédant est ouvert à toute proposition.

Commercialisation

L'exploitation est en agriculture biologique.

Chaque année une vingtaine d'hectares sont en céréales pour l'alimentation humaine.

Prix de cession

Prix en cours d'estimation

Contact

Chambre d'Agriculture de la Haute Vienne

Céline DUCHEZ

05 87 50 40 69

celine.duchez@haute-vienne.chambagri.fr



Publiée le 04 mars 2020